



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE*

Lundi 2 septembre 1968

Monsieur le Président, Messieurs,

C'est toujours bien volontiers que Nous accueillons les représentants des institutions européennes, et aujourd'hui Nous sommes heureux de saluer en vos personnes les membres de la Commission politique du Conseil de l'Europe, réunis à Rome. Maintes fois, à la suite de Nos Prédécesseurs, Nous avons saisi pareille occasion pour apporter Nos encouragements à tous ceux qui travaillent à l'unité des Pays européens.

Certes, faut-il le répéter, l'Eglise, en ce qui la concerne, ne poursuit aucun dessein politique particulier. Elle n'a d'ailleurs pas compétence pour susciter les meilleures solutions politiques, et les mettre en œuvre: cette responsabilité appartient à ceux qui ont reçu mandat à cet effet. Mais, du fait que vous travaillez à consolider la paix, à promouvoir le patrimoine commun de l'Europe, à régler équitablement les questions litigieuses, à apaiser les tensions internationales, à défendre les droits des personnes et des peuples, comment l'Eglise resterait-elle indifférente à vos efforts? Elle qui, selon le mandat reçu du Seigneur, invite ses fils à devenir des « artisans de paix », à avoir « faim et soif de justice » (cfr. Matth. 5, 6, 9). C'est dans ce but que Nous avons Nous-même créé la Commission pontificale d'études Justice et Paix, avec laquelle Nous sommes heureux que vous preniez contact au cours de vos journées romaines.

Le climat actuel, hélas, est sombre, dans une Europe qui semblait à l'abri des dramatiques conflits que connaissent d'autres régions. Les événements récents ont rappelé durement aux hommes de bonne volonté la précarité de leurs efforts, et il en sera ainsi tant que la force brutale prévaudra sur la justice, pour servir les intérêts des uns au détriment des droits des autres. Faut-il pour autant renoncer aux espoirs de détente et de paix? Qui le pourrait? Ne faut-il pas plutôt envisager avec courage et réalisme les moyens efficaces de les consolider? L'unification de

l'Europe en est sans nul doute une des voies les plus sûres. Que les Pays membres de votre Conseil resserrent leur solidarité pour faire entendre, d'une manière aussi ferme que pacifique, la voix de la raison et de la justice! Qu'ils prennent à cœur les grandes causes internationales des populations en voie de développement, non point sur la base de leurs intérêts économiques, mais, comme Nous le disions dans Notre Encyclique *Populorum progressio*, selon les lois de la justice internationale. Une telle attitude généreuse et désintéressée ne saurait demeurer sans résultats, et elle est bien digne de susciter la coopération des Pays de la vieille Europe, dont le riche patrimoine culturel, moral et religieux, imprégné des valeurs chrétiennes, brillera ainsi d'un nouvel éclat aux yeux du monde entier.

Votre tâche est certes délicate et complexe, mais qui n'en voit l'urgence et l'importance, pour préparer les chemins d'une collaboration qui soit sans esprit de retour entre vos Nations ? Aussi est-ce de grand cœur que Nous formons des vœux ardents pour le succès de vos travaux et que Nous implorons sur vos personnes, vos familles et vos Pays, les Bénédiction du Tout-Puissant.

**L'Osservatore Romano, 2-3.9.1968, p.1.*

La Documentation catholique, n°1525, col.1655-1656.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 39 p.2.